



Document justificatif n° 2019/51235/1

ATTESTATION DE CONTROLE DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2 - Opérateur (nom et adresse):

MOREAU JACQUES (SARL)
LES CONSORTS
71430 GRANDVAUX

Certipaq Bio, Organisme de Contrôle Tiers Indépendant, atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus contrôlé le 04/12/2019, sont utilisables en Agriculture Biologique selon le Règlement (CE) n°834/2007 et ses règlements d'application.

Produits concernés	Catégorie
ACTIGRAINS A, ACTIGRAINS N, ACTIGRAINS P, ACTIGRAINS SEMENCES, ACTIGRAINS PULVERISATION, ACTIPRETA, BS, HUMIGENE LACTIQUE, HUMIGENE LCI, HUMIGENE PFFB, HUMIGENE POUDRAGE, MELASSE DE CANNE A SUCRE, REMEDIER, ROG	Additif de transformation des matières organiques
ACTIGRAINS BIOALGUE, ALGOMER, ARGILE BENTONITE, BIOFALGUE, BULBACIDE, BULBACIDE NF, CALCICOLE, CALCICOLE NF, CALCOMER, CANOLA, CITROMER, FULVATE, HUMATE, HUMATE DE BORE, HUMIGENE BIOALGUE, HUMIGENE BIOVIN, HUMIGENE COMPOST, HUMISFER, HUMISFER TREMPAGE, KAJAC, KARIL, LACTOSOUFRE, LAVAGOLD, LIGNUMIC, MOUILLANT BIOFA, MYCONAC, NAC, NIL, PLANTIGEL, SDAMG 7, SILIBRIX, SILICUIVRE, SILIZINC, SOUFRE BIOFA, SINAP, STILAC NF, ULMASUD, LITHOSEED H, LITHOSEED P, VINASSE DE BETTERAVE	Engrais / amendement

Période(s) de validité :

Du 27/12/2019 au 31/03/2021

Fait à La Roche sur Yon, le 27/12/2019

Pour Certipaq Bio

Loïk GALLOIS, Directeur Général,



est une marque utilisée pour l'activité de contrôle tiers indépendant de CERTIPAQ BIO.

IMPORTANT

Le présent document :

- n'est pas un certificat au sens du règlement CE 834/2007
- reste la propriété exclusive de Certipaq Bio, seul l'original signé de cette attestation est valable
- doit être restitué sur simple demande à Certipaq Bio en cas de suspension ou retrait de l'attestation

CERTIPAQ BIO SAS - 56 rue Roger Salengro - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 05 41 32 - Fax 02 51 05 27 11 - bio@certipaq.com

SAS au capital de 501 000 € - SIRET : 790 189 492 00024 - RCS La Roche Sur Yon



Document justificatif n° 2019/51235/1

ATTESTATION DE CONTROLE DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2 - Opérateur (nom et adresse):

MOREAU JACQUES (SARL)
LES CONSORTS
71430 GRANDVAUX

Certipaq Bio, Organisme de Contrôle Tiers Indépendant, atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus contrôlé le 04/12/2019, sont utilisables en Agriculture Biologique selon le Règlement (CE) n°834/2007 et ses règlements d'application.

SODIEX	Produit phytosanitaire
PURIN (OU EXTRAIT) DE PRELE / ORTIE/ CONSOUDE	Autres Catégories

*Cette attestation vaut pour les pratiques actuelles telles que couramment admises en Agriculture Biologique et sous toute réserve de précision ou de textes remettant en cause l'utilisation de ces produits en Agriculture Biologique.
Le produit ne peut être considéré comme étant biologique mais seulement comme étant approuvé par Certipaq Bio*

Période(s) de validité :

Du 27/12/2019 au 31/03/2021

Fait à La Roche sur Yon, le 27/12/2019

Pour Certipaq Bio

Loïk GALLOIS, Directeur Général,



est une marque utilisée pour l'activité de contrôle tiers indépendant de CERTIPAQ BIO.

IMPORTANT

Le présent document :

- n'est pas un certificat au sens du règlement CE 834/2007
- reste la propriété exclusive de Certipaq Bio, seul l'original signé de cette attestation est valable
- doit être restitué sur simple demande à Certipaq Bio en cas de suspension ou retrait de l'attestation

CERTIPAQ BIO SAS - 56 rue Roger Salengro - 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 05 41 32 - Fax 02 51 05 27 11 - bio@certipaq.com

SAS au capital de 501 000 € - SIRET : 790 189 492 00024 - RCS La Roche Sur Yon